



SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Dion Durrell est reconnue pour son large éventail de services liés à l'indemnisation des travailleurs auprès d'organisations comptant des employeurs autoassurés, des mutuelles de prévention ou des employeurs visés par des modèles de tarification fondés sur les résultats. Nous nous concentrons sur les aspects stratégiques des programmes d'indemnisation, notamment :

- l'établissement des budgets et le financement des coûts rattachés à l'indemnisation des accidents professionnels de régimes provinciaux (CSST, WCB, etc.);
- la gestion stratégique des demandes d'indemnisation;
- l'évaluation du rendement par centre de coûts, y compris gains et pertes;
- l'identification des risques d'accident professionnel, par le recours à une analyse quantitative et un suivi d'expérience;
- les évaluations actuarielles;
- la répartition des coûts;
- les analyses comparatives des coûts;
- le contrôle et la réduction des coûts;
- l'évaluation des impacts d'une fusion et/ou d'une acquisition;
- l'examen de la classification;
- l'évaluation du programme d'assurance en place;
- les analyses des tendances;
- la révision et la conception des meilleures pratiques; et
- les évaluations des méthodes en place.

Nous ciblons les principaux risques de perte révélés par les récents résultats financiers du client et faisons en sorte qu'ils soient atténués ou éliminés dans l'avenir. Pour le client, l'exercice se traduit par une optimisation des méthodes et des pratiques, des économies, et par une capacité accrue de suivre de près les résultats financiers.